Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260430-D_751_280426-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	26
Votants	29

Date d'envoi de la convocation : 22 avril 2026

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 28 avril 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Isabelle DEWU - Yannig ROBIN - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Jean-François TREGUER à Stéphane PHILIPPOT
Océane LE MEUR à Christophe GUEGANTON
Guénolé VIGOUROUX à René CHAPEL

Nomenclature Actes 7.5.1	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES 2026 ASSOCIATION L'ESPERANCE

La Commune de Plouguerneau apporte un soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets et à mettre en place de nouvelles actions ou événements.

Dans le cadre du passage du Tour de Bretagne des Véhicules Anciens à Plouguerneau le 24 mai 2026, elle offrira aux participants, au nom de la commune, un rafraîchissement. C'est pourquoi l'association L'Espérance sollicite une aide permettant de réaliser cette action. Le cas échéant, l'association L'Espérance pourra solliciter l'aide d'autres associations de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Après avis de la commission finances du 21 avril 2026, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer à l'association L'Espérance pour cet évènement :

- une subvention événementielle de 1500 € pour l'organisation de l'accueil des participants au Tour de Bretagne des Véhicules Anciens à Plouguerneau le 24 mai 2026.

Sous réserve de la présentation par l'association des justificatifs obligatoires.

L'association subventionnée devra transmettre annuellement son rapport d'activité et ses comptes afin que la commune puisse s'assurer du bon emploi des fonds publics.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260430-D_751_280426-DE

Afin que cette délibération ne soit pas entachée d'illégalité, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal qui siègent au sein de l'association de ne prendre part ni aux débats ni au vote des subventions attribuées à celle-ci.

- **V.Petton-Lesven ne prend pas part au débat et au vote – elle sort de la salle à 20h54.**

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (28 voix).

- **V.Petton-Lesven est de retour dans la salle à 20h56.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 30 avril 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON